

# 32<sup>e</sup> Conférence des représentants et représentantes du PROE

## Rapport sur les résultats de la Conférence

### Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

1. La trente-deuxième Conférence des fonctionnaires du PROE (32SM) s'est tenue du 2 au 4 septembre 2025 au Sheraton Aggie Gray's Hotel & Bungalows à Apia, Samoa.
2. Étaient présents à la Conférence des représentants des Samoa américaines, de l'Australie, des îles Cook, des Fidji, de la France, de la Polynésie française, de Kiribati, de la République des îles Marshall, de Nauru, de la Nouvelle-Zélande, de Nioué, des Samoa, de Tokelau, de Tuvalu, du Royaume-Uni et du Vanuatu.
3. La liste complète des participants, y compris les observateurs, figure à l'annexe xxx.
4. La cérémonie officielle d'ouverture a eu lieu le 1er septembre à l'hôtel Sheraton Aggie Greys Hotel and Bungalows à Apia, Samoa, avec les allocutions de bienvenue du Directeur général du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE), M. Sefanaia Nawadra.
5. La Conférence a été officiellement ouverte par Peseta Noumea Sini, Directeur général du ministère des Affaires étrangères et du Commerce du Gouvernement samoan.

### Point 2 de l'ordre du jour : Président et vice-président

La Conférence :

- 1) a confirmé le représentant du **Vanuatu** en sa qualité de **Président** ; et
- 2) a confirmé la nomination du représentant de **Nauru** en tant que **Vice-Président**.

### Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et des procédures de travail

La Conférence :

- 1) a examiné et adopté l'ordre du jour provisoire ; et
- 2) a convenu des horaires de travail.

### Point 4 de l'ordre du jour : Suite donnée aux questions soulevées lors de la quatrième réunion du comité exécutif

La Conférence :

- 1) a pris note des mesures adoptées en réponse aux décisions et directives de la quatrième réunion du Conseil exécutif.

**Point 5.1 de l'ordre du jour : Présentation du rapport annuel 2024 et tour D'horizon, par le Directeur général, des avancées depuis la quatrième réunion du comité exécutif**

La Conférence :

- 1) a **pris note** de l'exposé du Directeur général et que le Rapport Annuel 2024 serait disponible en octobre 2025.

**Point 5.2 de l'ordre du jour : Plan de mise en œuvre de la performance (PIP4) Avancées dans l'atteinte des résultats stratégiques et compte rendu général**

La Conférence :

- 1) a **pris note** des progrès accomplis vers la réalisation des résultats stratégiques du PIP4 2024-2025 et de la mise en œuvre du programme de travail et budgétaire 2024-2025
- 2) a **pris note** des réponses et mesures entreprises par le Secrétariat sur les questions transversales et les enseignements tirés lors de la première année de mise en œuvre du PIP4.

**Point 5.3 de l'ordre du jour : Résultats du deuxième Dialogue de partenariat du PROE**

La Conférence :

- 1) a **pris acte** des résultats du Dialogue sur les partenariats du PROE 2025 en tant qu'apport stratégique à l'élaboration du nouveau Plan stratégique du PROE
- 2) a **approuvé** la poursuite du Dialogue sur les partenariats comme plateforme biennale organisée en marge de la Conférence du PROE afin d'éclairer la mise en œuvre des priorités programmatiques du PROE et de renforcer l'engagement avec les partenaires.

**Point 6.1 de l'ordre du jour : Comptes audités pour 2024**

La Conférence :

- 1) a **examiné et adopté** les états financiers audités et le rapport de l'auditeur pour 2024.

**Point 6.2 de l'ordre du jour : Rapport du Comité d'audit**

La Conférence :

- 1) a **pris note et approuvé** le rapport du Comité d'audit pour la période du 1er août 2024 au 31 juillet 2025 ;
- 2) a **reconnu** l'amélioration significative de la situation des réserves du Secrétariat, passées de 2 304 271 USD en 2023 à 2 965 095 USD en 2024 ;
- 3) a **salué** l'accroissement du soutien des partenaires et des bailleurs ;

- 4) a **encouragé** un engagement renforcé entre les Membres et le Secrétariat, ainsi que le règlement ponctuel des contributions, afin de permettre au PROE de remplir efficacement ses mandats ;
- 5) a **encouragé** le Secrétariat à maintenir et amplifier ses efforts pour mettre en œuvre les recommandations prioritaires de l'ICR et du Groupe de travail MTR, en veillant à ce que des ressources suffisantes soient allouées à leur réalisation avant la prochaine révision prévue ;
- 6) a **encouragé** l'engagement actif et la collaboration des Membres pour finaliser leurs Cadres de partenariat stratégique des pays et territoires (CTSPF) respectifs ;
- 7) a **exhorté** le Secrétariat à renforcer le suivi des projets et à donner la priorité au développement d'un système intégré de gestion de l'information sur les projets dans le cadre de l'initiative IEMS, afin de permettre un suivi en temps réel et un meilleur reporting ;
- 8) a **encouragé** le Secrétariat à continuer de tirer parti stratégiquement de son statut d'accréditation auprès du FVC et du FA pour explorer et accéder à de nouvelles opportunités de projets ;
- 9) a **encouragé** le Secrétariat à continuer d'intégrer une culture proactive de gestion des risques à tous les niveaux de l'organisation, en veillant à l'identification rapide des risques, à une responsabilité claire et à l'intégration des considérations de risque dans la planification stratégique et opérationnelle ;
- 10) a **exhorté** à l'élaboration et à la mise en œuvre rapides d'un mécanisme de règlement des griefs au niveau des projets, afin de renforcer la responsabilité et la réactivité ;
- 11) a **exhorté** le Secrétariat à donner la priorité à la résolution des problèmes liés aux ressources humaines et à renforcer les capacités, en veillant à ce que la fonction d'audit interne dispose des moyens nécessaires pour assurer pleinement ses responsabilités essentielles de contrôle ;
- 12) a **encouragé** le Secrétariat à combler les lacunes identifiées et à saisir les opportunités mises en lumière dans les rapports actuels et précédents du Comité, en veillant à l'alignement avec les priorités stratégiques du PROE et son engagement en faveur de l'amélioration continue ;
- 13) a **exprimé** sa reconnaissance pour la coopération et le soutien continu du Directeur général, de l'équipe de direction et de l'ensemble du personnel du PROE au cours des 12 derniers mois.

### **Point 6.3 de l'ordre du jour : Compte rendu sur la contribution des membres**

La Conférence :

- 1) a **examiné** le rapport ;
- 2) A **examiné** la question des contributions impayées des Membres ; et
- 3) a **demandé** au Secrétariat de poursuivre le suivi auprès des Membres concernés par des arriérés de longue date ; et
- 4) s'est **engagée** collectivement et individuellement à régler intégralement, en 2025, les contributions courantes et les arriérés.

#### **Point 6.4 de l'ordre du jour : Nomination des auditeurs externes**

La Conférence :

- 1) a **examiné** le document et a **approuvé** la recommandation du Directeur général visant à nommer Lochan & Co pour auditer les comptes financiers du PROE pour les deux exercices clos les 31 décembre 2025 et 2026 ;
- 2) a **approuvé** que Leota & Niumata Chartered Accountants soient désignés comme remplaçants, dans l'éventualité où Lochan & Co ne pourraient assurer cette mission.

#### **Point 6.5 de l'ordre du jour : Rapport du groupe de travail du PROE sur la révision de la rémunération du personnel de 2021**

La Conférence :

- 1) a **pris note** du rapport « *Examen du système de rémunération du PROE, y compris l'ensemble des modalités et conditions d'emploi du personnel : Rapport final* »
- 2) A **pris note** des commentaires du Secrétariat et de la position des groupes de travail des membres sur les recommandations énoncées dans le « *Document de travail 6.5, pièce jointe 2, annexe B* ».
- 3) a **approuvé** que le Directeur général et le Secrétariat poursuivent la mise en œuvre des recommandations n'ayant pas d'impact budgétaire substantiel ;
- 4) a **invité** le Secrétariat à présenter un rapport à la 5e réunion du Conseil exécutif en 2026 afin de soumettre à décision les recommandations ayant des incidences financières, dans le cadre du processus budgétaire de 2027, le cas échéant ;
- 5) a **approuvé** que le Groupe de travail continue d'assurer le suivi, le soutien et l'orientation de la mise en œuvre des recommandations par le Secrétariat ;
- 6) A **approuvé** les recommandations du groupe de travail concernant l'examen stratégique des traitements du système de rémunération du PROE, y compris toutes les conditions générales du personnel figurant dans le « *Document de travail 6.5, annexe 2, annexe B* ».

#### **Point 6.6 de l'ordre du jour : 2012 — Compte rendu sur la révision du règlement du personnel de 2012**

La Conférence

- 1) a **pris note** que les principes directeurs substantiels régissant les conditions d'emploi du personnel restent en suspens, dans l'attente des résultats de l'examen de la rémunération
- 2) a **pris note** de la nécessité pour les Membres d'accorder la priorité à la finalisation de l'examen de la rémunération ;
- 3) A **pris note** qu'un rapport sur l'examen de la rémunération a été présenté par le Groupe de travail des Membres au titre du point 6.5 de l'ordre du jour.
- 4) a **approuvé** qu'un rapport sur la révision et la mise à jour du Règlement du personnel soit présenté aux Membres une fois l'examen de la rémunération achevé.

**Point 6.7 de l'ordre du jour : Mise à jour sur la préparation du prochain Plan stratégique du PROE 2027-2036**

La Conférence :

- 1) a **pris note** de la mise à jour sur la préparation du prochain Plan stratégique du PROE 2027-2036.
- 2) a **encouragé** les Membres à saisir les occasions de contribuer à l'élaboration du Plan stratégique du PROE 2027-2036.

**Point 6.8 de l'ordre du jour : Évaluation des performances du Directeur général du PROE et renouvellement de son contrat (Session à huis clos)**

La Conférence :

- 1) a **pris note et approuvé** l'examen effectué par la Troïka du PDP du Directeur général pour la période septembre 2024 — août 2025, en saluant les nombreuses initiatives et résultats positifs ainsi que les domaines nécessitant une attention particulière au cours de l'année à venir
- 2) a **invité** l'ensemble des Membres, par voie de circulaire, à proposer d'ici le 31 octobre 2025 des objectifs précis, pertinents et adaptés qu'ils souhaitent voir intégrés au prochain PDP du Directeur général. La Troïka discutera ensuite avec le Directeur général et finalisera les objectifs de son PDP d'ici fin novembre 2025.
- 3) a **approuvé** le renouvellement du contrat du Directeur général pour une durée de deux ans, portant ainsi sa durée totale à un maximum de six ans.

**Point 7.1 de l'ordre du jour : 2050 — Mise en œuvre de l'ordre du jour de la réunion des responsables de la zone Pacifique — Mise à jour de la stratégie 2050 pour la mise en œuvre du continent bleu Pacifique**

La Conférence :

- 1) a **pris note** des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie 2050 ;
- 2) a **pris note** de la mise à jour concernant l'examen de l'architecture régionale et du fait que le rapport du HPG sera présenté aux dirigeants du Forum et examiné lors de leur prochaine réunion à Honiara ;
- 3) a **pris note** des rôles attribués au Secrétariat et de son engagement continu dans la mise en œuvre de la Stratégie 2050 et l'examen de l'architecture régionale ;
- 4) a **réaffirmé** la décision de la quatrième réunion du Conseil exécutif du PROE en 2024 relative à la mise en œuvre de l'agenda des dirigeants, qui : « a confirmé que le PROE est une organisation intergouvernementale indépendante établie en vertu de l'Accord du PROE et que la Conférence du PROE constitue l'organe plénier responsable de sa gouvernance » ;
- 5) a **demandé** à la Troïka du PROE et au Directeur général de travailler en étroite collaboration sur toute question découlant de la phase 3 de l'examen de l'architecture régionale susceptible d'avoir un impact sur le PROE, en tenant compte des différences de composition des Membres parmi agences CROP.

**Point de l'ordre du jour : 7.2 – PCCC (Pacific Climate change Centre - Centre du changement climatique du Pacifique)**

La Conférence :

- 1) a **pris note** des progrès réalisés par le Centre Pacifique sur le changement climatique dans la poursuite de ses objectifs (2024-2025).
- 2) a **approuvé** et **souligné** l'urgence de maintenir le personnel actuel et les initiatives de durabilité du PCCC afin d'assurer la continuité de ses services.

**Point 7.2a de l'ordre du jour : Stratégie et plan d'activités du Centre Pacifique sur le changement climatique 2025–2030**

La Conférence :

- 1) a **pris note** que l'examen de la Stratégie et du plan d'activités du PCCC 2025–2030 est en cours et qu'un projet final sera diffusé pour approbation en dehors de session.

**Point 7.2 b de l'ordre du jour : Feuille de route pour la recherche sur le changement climatique dans le Pacifique 2025–2036**

La Conférence :

- 1) a **approuvé** la Feuille de route pour la recherche sur le changement climatique dans le Pacifique 2025–2036.

**Point 8.1 de l'ordre du jour : Résultats de la COP29 de la CCNUCC et préparation de la COP30**

La Conférence :

- 1) a pris note des résultats de l'engagement des PSIDS lors de la COP29 ;
- 2) a pris note de l'avancement des préparatifs menés par le PROE et le mécanisme One CROP en vue de la COP30 de la CCNUCC à Belém, Brésil.
- 3) A **exprimé** son soutien à la candidature de l'Australie pour accueillir la COP31 en tant que COP Australie-Pacifique et a discuté des avancées vers l'obtention de cette candidature, des préparatifs en cours, ainsi que du soutien du PROE et du PIFS au Groupe de travail des hauts fonctionnaires.

**Point 8.2 de l'ordre du jour : Compte rendu sur les résultats de la COP16 CDB**

La Conférence :

- 1) a **pris note** des résultats de la COP16 de la CDB ;
- 2) a **encouragé** les Membres à mettre en œuvre les actions nationales requises et à participer aux réunions intersessions de la CDB ;
- 3) a **tiré parti** du rôle de conseil technique et d'assistance du PROE, ainsi que de sa désignation comme Centre sous-régional de coopération technique et scientifique de la CDB pour l'Océanie.

**Point 8.3 de l'ordre du jour : Rapport sur les Conventions de Bâle, Rotterdam, Stockholm (BRS) et de Minamata**

La Conférence :

- 1) a **pris note** des résultats de la 17e Conférence des Parties à la Convention de Bâle, de la 12e Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam et de la 12e Conférence des Parties à la Convention de Stockholm ;
- 2) a **encouragé** les Parties à entreprendre les actions nationales nécessaires pour mettre en œuvre les résultats des COP BRS ;
- 3) a **pris note** des préparatifs de la sixième Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure ;
- 4) a **encouragé** les Membres qui ne sont pas encore Parties à adhérer aux Conventions BRS et de Minamata et à les mettre en œuvre.

**Point 8.4 de l'ordre du jour : Mise à jour sur le Comité intergouvernemental de négociation relatif à la pollution plastique**

La Conférence :

- 1) a **pris note** des résultats des sessions de l'INC ainsi que des réunions préparatoires et a **demandé** qu'un rapport soit mis à disposition, incluant les prochaines étapes ;
- 2) a **encouragé** la participation active des États Membres à la mise en œuvre et à la réalisation des projets en cours et futurs ;
- 3) a **encouragé** le PROE et ses partenaires à mobiliser des soutiens supplémentaires pour mettre en œuvre les priorités nationales dans le domaine de la lutte contre la pollution plastique.

**Point 9.1 de l'ordre du jour : Aperçu de l'objectif régional 1 Les populations du Pacifique bénéficient d'une résilience renforcée face au changement climatique.**

La Conférence :

- 1) A **pris note** et approuvé les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités relevant de l'Objectif régional 1 et les activités prévues pour la période biennale 2026–2027.

**Point 9.1.1 de l'ordre du jour : Résultats de la table ronde sur le changement climatique dans la zone Pacifique**

La Conférence :

- 1) a **pris note** des résultats de la Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique 2025.
- 2) a **convenu** que les progrès régionaux concernant la mise en œuvre des résultats de la PCCR 2025 seront examinés lors de la prochaine PCCR, prévue en 2027.

**Point 9.1.2 de l'ordre du jour : Résultats de la septième Réunion du Conseil météorologique océanien (PMC-7)**

La Conférence :

- 1) a **pris note** des résultats de la septième Réunion du Conseil météorologique océanien ;
- 2) a **demandé** aux partenaires de développement d'investir dans Weather Ready Pacific en tant que programme de coordination de la mise en œuvre élargie de systèmes d'alerte précoce multirisques, centrés sur les populations, dans l'ensemble des pays et territoires insulaires du Pacifique.

**Point 9.1.3 de l'ordre du jour : Feuille de route de la zone Pacifique pour le renforcement des services climatologiques**

La Conférence :

- 1) a **pris note** de la mise à jour de la Feuille de route du Pacifique pour le renforcement des services climatiques (2024-2033) ;
- 2) a **demandé** aux Membres du PROE d'appuyer leurs services météorologiques et hydrologiques nationaux, y compris les agences sectorielles, dans la mise en œuvre des actions de cette feuille de route actualisée.

**Point 9.2 de l'ordre du jour : Aperçu de l'Objectif régional 2 – Les populations du Pacifique bénéficient d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résilients**

La Conférence :

- 1) a **pris note et approuvé** les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités relevant de l'Objectif régional 2 et les activités prévues pour la période biennale 2026–2027.

**Point 9.2.1 de l'ordre du jour : Chapitre consacré à la zone Pacifique du Réseau GYBN (Global Youth Biodiversity Network), réseau mondial des jeunes pour la biodiversité**

La Conférence :

- 1) a **pris note** que le Chapitre Pacifique du GYBN est en cours de développement en tant que plateforme stratégique pour l'engagement des jeunes dans les cadres et consultations régionaux relatifs à la biodiversité ;
- 2) a **soutenu et collaboré avec** le Chapitre Pacifique du GYBN pour élaborer la Stratégie régionale d'engagement de la jeunesse ;
- 3) a **soutenu** la participation des jeunes aux ateliers régionaux de formation gouvernementale, aux programmes de mentorat et aux bourses dans les domaines des sciences, des politiques et du plaidoyer liés à la biodiversité ;
- 4) a **envisagé** d'inclure un ou plusieurs représentants jeunesse dans les délégations nationales aux réunions de la CDB et à d'autres forums mondiaux et régionaux ;
- 5) a **nommé** des points focaux jeunesse pour collaborer avec le Chapitre.

**Point 9.2.2 de l'ordre du jour : 11e Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires protégées**

La Conférence :

- 1) a **pris note** de l'importance de la 11e Conférence des îles du Pacifique sur la nature pour la définition de l'agenda régional de conservation, ainsi que des progrès des préparatifs ;
- 2) s'est engagée à y participer, notamment à travers des collaborations, des partenariats et un appui financier, y compris pour soutenir la participation des représentants des pays, des jeunes et des peuples autochtones et communautés locales ;
- 3) a **pris note** du processus en cours de mise à jour du Cadre régional pour la conservation de la nature et les aires protégées, qui constituera un résultat majeur de la Conférence pour orienter les actions et collaborations régionales à venir.

**Point 9.3 de l'ordre du jour : Aperçu de l'objectif régional 3 : que les habitants de la zone Pacifique bénéficient d'une meilleure gestion des déchets et d'un meilleur contrôle sur la pollution**

La Conférence :

- 1) a **approuvé** la vue d'ensemble des priorités clés visant à appuyer la mise en œuvre et la réalisation de l'Objectif régional 3 pour la période biennale 2026–2027.

**Point 9.3.1 de l'ordre du jour : Développement d'un réseau de femmes du Pacifique dans l'économie circulaire (PacWiCE)**

La Conférence :

- 1) a **approuvé** le développement du réseau des femmes du Pacifique pour l'économie circulaire (PacWiCE) et la recherche de soutiens pour ses activités.

**Point 9.3.2 de l'ordre du jour : Projet de résilience du Plan d'urgence en cas de déversement dans le Pacifique (PACPLAN)**

La Conférence :

- 1) a **pris note** des résultats et des conclusions du projet PACPLAN Resilience; et
- 2) a **pris note** des plans du Secrétariat visant à poursuivre et à développer les travaux du projet PACPLAN Resilience, conformément aux décisions prises lors de la 18<sup>e</sup> COP de Nouméa

**Point 9.4 de l'ordre du jour : Présentation de l'objectif régional 4 : Que les populations du Pacifique et leur environnement bénéficient d'un engagement et des meilleures pratiques en matière de gouvernance environnementale**

La Conférence :

- 1) a **approuvé** les priorités stratégiques clés visant à appuyer la mise en œuvre et la réalisation de l'Objectif régional 4 pour la période biennale 2024–2026

**Point 10.1 de l'ordre du jour : Plan de mise en œuvre des performances 2026-2027 (PIP5) et Mises à jour sur le partenariat stratégique avec les pays et territoires Cadre de partenariat stratégique pays et territoires (CTSPF)**

La Conférence :

- 1) **Approuver** les activités du PIP5 (2026–2027) ; et
- 2) **Encourager** les Membres des îles du Pacifique à s'engager dans l'élaboration et/ou la finalisation des CTSPF.

**Point 10.2 de l'ordre du jour : Programme de travail et budgétaire pour 2026-2027**

La Conférence :

- 1) **Examiner** et **approuver** le programme de travail et budgétaire biennal proposé, de 51 686 939 USD pour 2026, ainsi que le programme de travail et budgétaire provisoire de 31 428 882 USD pour 2027 ; et
- 2) **Noter** qu'un déficit de financement de 6 387 105 USD prévu pour les dépenses de base du budget 2026 n'est pas pris en compte dans le budget proposé, en raison de l'insuffisance des fonds disponibles au moment de la préparation du budget. Le PROE continuera à rechercher des sources de financement afin de combler ce déficit dès que des opportunités de financement se présenteront (qui, une fois identifiées, pourront couvrir lesdites dotations budgétaires non financées pour 2026).

**Point 11 de l'ordre du jour : Points proposés par les Membres**

**11.1. – Le Pacifique sans énergies fossiles – Appel à soutenir le leadership du Pacifique dans le cadre du projet de traité sur la non-prolifération des énergies fossiles**

La Conférence :

- 1) **A pris note** du document soumis par le Vanuatu au nom des 11 États Membres du PROE qui mènent l'élaboration d'un Traité sur la non-prolifération des combustibles fossiles.

**Point 12 de l'ordre du jour : Divers**

**12.1 – Mise à jour sur la Conférence des Nations Unies sur les océans (Government of France)**

La Conférence :

- 1) **A pris note** de la mise à jour concernant la Conférence des Nations Unies sur les océans

**12.2 – Soutien aux petits États insulaires en développement du Pacifique pour la conclusion d'un accord international juridiquement contraignant visant à mettre fin à la pollution plastique, y compris dans le milieu marin (Gouvernement de Tuvalu)**

La Conférence :

- 1) A pris note de la mise à jour présentée par le président des PSIDS à la 32e Conférence du PROE sur l'état des négociations visant à conclure un accord international juridiquement contraignant pour mettre fin à la pollution plastique, y compris dans le milieu marin.
- 2) A pris note et soutenu l'appel du président des PSIDS en faveur d'un appel majoritaire des États membres de l'ONU auprès du PNUE, de l'ANUE et des responsables de l'INC pour convoquer une session spéciale de l'INC afin de reprendre les négociations en vue de l'adoption d'un accord mondial visant à mettre fin à la pollution plastique, y compris dans le milieu marin, qui prenne en compte l'ensemble du cycle de vie des plastiques, avant la conclusion de l'ANUE7.

**Point 14 de l'ordre du jour : Dates de la cinquième réunion du Comité exécutif**

La Conférence :

- 1) A pris note que la 5e réunion du Conseil exécutif se tiendra à Apia, Samoa, les dates devant être annoncées en temps voulu.
- 2) A pris note que le Conseil exécutif sera composé de la Troïka, avec le Vanuatu comme président actuel, le Royaume-Uni comme président sortant et Wallis-et-Futuna comme président entrant de la 5e réunion du Conseil exécutif. Les Samoa américaines en tant que représentantes de la Polynésie, l'Australie et la France en tant que représentantes des Membres métropolitains, les États fédérés de Micronésie en tant que représentants de la Micronésie et Fidji en tant que représentante de la Mélanésie, notant que Wallis-et-Futuna représentent les Membres francophones.

**Point 15 de l'ordre du jour : Adoption des résultats de la trente-deuxième réunion du PROE**

Le Secrétariat a précisé qu'une fois le compte rendu complet adopté et transmis aux Membres absents, ceux-ci disposeront de deux semaines pour l'accepter ; toute réserve éventuelle sera consignée en note de bas de page. Le Secrétariat a également précisé que le quorum n'avait pas été atteint lors de la Réunion, deux Membres supplémentaires étant nécessaires, en réponse aux questions des Samoa américaines et de Tuvalu.

Les membres présents à la Conférence :

- 1) ont adopté le rapport des conclusions de la trente-deuxième Réunion du PROE, lequel sera diffusé pour acceptation auprès des Membres absents de la Conférence ;
- 2) ont reconnu et remercié le Secrétariat pour sa préparation et son soutien, ainsi que la participation des Membres et des partenaires.

**Point 16 de l'ordre du jour : Clôture de la trente-deuxième Conférence du PROE**

Le Président a exprimé sa gratitude aux Membres pour leur coopération, qui a permis d'aboutir à des résultats fructueux lors de la trente-deuxième Conférence du PROE, tout en remerciant le Secrétariat pour son appui.

Le Directeur général a remercié les Membres et les partenaires pour leurs délibérations durant la Conférence du PROE, et a exprimé sa reconnaissance envers le personnel du Secrétariat ainsi que les interprètes.

Une salve d'applaudissements a été adressée à tous.

La Conférence a été levée à 16 h 20.